

# Trois chantiers partenariaux pour construire des systèmes agro-alimentaires productifs, résilients et durables en Afrique



VIANNEY DEQUIEDT  
AUDREY-ANNE DE UBEDA  
ANDREA DSOUZA  
JEAN-MARC GRAVELLINI

L'agriculture africaine emploie 45 % de la population active du continent et représente 21 % de son PIB. Pourtant, le secteur reste fragilisé par un niveau de performance technique et économique insuffisant pour faire face aux besoins alimentaires africains comme pour contribuer autant qu'il pourrait le faire aux grandes chaînes de valeur alimentaires ou industrielles mondiales dans lesquelles il occupe pourtant une position clé. Chaque choc exogène – crise financière, Covid-19 et les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient – révèle et accentue cette situation, caractérisée par des contraintes structurelles profondes : croissance démographique rapide, changement climatique, dégradation des sols, déficit d'infrastructures, insécurité et faiblesse des cadres institutionnels.

La Déclaration de Kampala a fixé des cibles ambitieuses pour 2035 - augmenter la production de 45 %, réduire les pertes post-récolte de moitié, tripler le commerce intra-africain, mobiliser 100 milliards de dollars - mais leur atteinte nécessite une coordination renforcée entre acteurs publics et privés, africains et internationaux.

**Construire des systèmes agro-alimentaires africains productifs, résilients et durables est un enjeu partagé entre l'Afrique et l'Europe. Trois chantiers à fort effet multiplicateur sont identifiés par la Ferdi et, pour chacun, une priorité d'action pour le Sommet Africa Forward.**

## ► Structuration des chaînes de valeur agricoles : renforcer les partenariats public-privé

La productivité agricole africaine reste faible, en raison de contraintes interdépendantes à chaque maillon des filières :

accès insuffisant aux intrants de qualité, pertes post-récolte élevées, déficit de transformation locale - le continent exportant majoritairement des matières premières brutes pour réimporter des produits transformés. Le manque d'infrastructures et le sous-investissement dans la recherche et la formation professionnelle des exploitants aggravent ces contraintes en freinant l'adoption d'innovations et le développement de l'entrepreneuriat agricole.

Le secteur privé peut contribuer à lever ces obstacles à différents stades - comme l'illustrent la filière de l'orge brassicole en Éthiopie et en Afrique du Sud ou les coopératives cacaoyères en Côte d'Ivoire - et joue un rôle clé dans la mise à l'échelle d'innovations technologiques adaptées aux conditions locales.

### Chiffres clé

- **2 t/ha** de rendements céréaliers en Afrique contre **4,5 t/ha** en Amérique latine.
- **50%** de pertes post-récolte pour les fruits et légumes.

**Priorité d'action :** Renforcer les partenariats public-privé et la logique de filières afin de structurer les chaînes de valeur par la formation professionnelle des exploitants, le soutien aux organisations de producteurs, la mutualisation du machinisme, ou encore l'accès à l'énergie pour la transformation agricole et la conservation post-récolte. En associant les investissements privés dans les secteurs productifs à l'engagement public dans les infrastructures, la recherche, la formation, ces partenariats permettent un fort effet levier et facilitent le passage à l'échelle sans peser excessivement sur les finances publiques.

## ► **Financement des filières : orienter les fonds publics vers des instruments à fort effet de levier**

Le secteur souffre d'un sous-investissement massif. La grande majorité des petits exploitants n'a pas accès au crédit formel et le « missing middle » - les PME agroalimentaires trop grandes pour la microfinance, trop petites pour

### Chiffres clé

- L'agriculture reçoit seulement **5% des crédits bancaires** dans de nombreux pays.
- L'écart annuel de financement de l'agriculture africaine est estimé à **75 milliards de dollars**.

les banques - restent largement exclues du système financier, alors même que ces entreprises sont essentielles à la structuration des filières.

Des instruments innovants adaptés aux spécificités du secteur

ont été testés dans plusieurs pays africains : assurance indicielle contre les aléas climatiques, récépissés d'entrepôt pour stabiliser les revenus des producteurs, argent mobile et agriculture contractuelle pour contourner le manque de garanties traditionnelles. Le financement mixte ou *blended finance*, qui combine ressources publiques ou concessionnelles et capitaux privés, peut jouer un rôle catalytique, comme l'illustrent le fonds FASA et le mécanisme ACFM de la Banque Africaine de Développement, alliant financement et accompagnement technique.

**Priorité d'action** : Dépasser le modèle des financements concessionnels classiques et orienter les fonds publics vers des mécanismes d'atténuation des risques pour permettre un effet de levier plus important sur la mobilisation des investissements privés : garanties, blended finance. Il s'agit de rendre l'agriculture africaine attractive pour les capitaux privés nationaux comme internationaux. L'accompagnement technique des PME bénéficiaires en est le complément indispensable.

## ► **Accès aux marchés : harmoniser les certifications et sécuriser les débouchés**

Sans accès aux marchés, les investissements ne généreront pas les retours nécessaires à leur pérennité et à leur capacité

### Chiffres clé

- **80%** des exportations agricoles sont extra-continentales.
- Le marché alimentaire africain pourrait atteindre **1000 milliards de dollars d'ici 2030**.

à générer des revenus dans les campagnes. Or les exportations se heurtent à un double obstacle : des coûts de production élevés qui pénalisent leur

compétitivité-prix, et des difficultés à répondre aux exigences croissantes de qualité et de durabilité des marchés de destination. Parallèlement, l'instabilité des programmes préférentiels – à l'image des chocs tarifaires américains et de l'expiration de l'AGOA en 2025 - créent des incertitudes qui découragent les investissements de long terme dans les filières d'exportation.

Des leviers de différenciation existent. Les certifications de qualité (GlobalG.A.P) et les partenariats avec des acteurs spécialisés comme le COLEAD permettent aux producteurs africains de renforcer leur conformité aux exigences réglementaires internationales. Les indications géographiques, encore peu développées en Afrique, offrent un potentiel considérable de création de valeur. Par ailleurs, le commerce intra-africain ouvre de réelles perspectives de diversification, de développement et d'atténuation de la dépendance aux marchés extérieurs et à leurs aléas. La mise en œuvre complète de la ZLECAf pourrait libérer ce potentiel.

**Priorité d'action** : Soutenir l'harmonisation de dispositifs de certification et d'indications géographiques à l'échelle continentale crédibles et transparents, sécuriser les conditions d'accès préférentiel aux marchés d'exportation par un traitement spécial et différencié qui reconnaît et encourage les réussites africaines en matière de conformité réglementaire, et accompagner la mise en œuvre accélérée de la ZLECAf pour les produits agricoles. En diversifiant les débouchés, ces actions réduiront la dépendance du continent vis-à-vis de marchés extérieurs dont les conditions restent incertaines. La compétitivité des filières, construite par la structuration et le financement décrits ci-dessus, en reste la condition première.

Ces trois chantiers sont complémentaires et interdépendants : les conduire nécessite la mobilisation et l'action coordonnée d'acteurs publics et privés, africains et internationaux. Les engagements pris lors du Sommet Africa Forward pourront catalyser l'action collective et envoyer un signal fort en faveur de l'investissement dans des filières agricoles africaines productives, résilientes et durables.

Consulter la note  
brève Ferdi :



**FerDi**

Contact  
[www.ferdi.fr](http://www.ferdi.fr)  
[contact@ferdi.fr](mailto:contact@ferdi.fr)  
+33 (0)4 43 97 64 60